Monsieur Jean Asselborn

Ministre des Affaires étrangères et

européennes

9, rue du Palais de Justice
L-1841 Luxembourg

Luxembourg, le

Monsieur le Ministre des affaires étrangères et européennes,

En Libye, des migrants sont aujourd’hui détenus dans des camps ou bien dans des prisons dans des conditions inhumaines et dégradantes. Des rapports font état de tortures, viols et exécutions sommaires. Réfugiés et migrants sont également victimes du trafic d’êtres humains, ou de travail forcé. La Libye n´est pas un pays sûr, vers lequel les migrants peuvent être renvoyés.

Les garde-côtes libyens, lors de leurs patrouilles et de leurs opérations de sauvetage, utilisent souvent la violence à l’encontre d´hommes, de femmes et d’enfants pour les obliger à embarquer sur leur navire et les ramener, de force, en Libye. Des unités libyennes ont, à plusieurs reprises, menacé les organisations humanitaires venues au secours de migrants et ouvert le feu sur leur navire.

Malgré ces actes criminels, l’Union européenne n’en continue pas moins à financer les équipements militaires ainsi que la formation des garde-côtes libyens. Dans la cadre de l´opération EUNAVFOR MED, le Luxembourg fournit en effet deux des quatre avions de surveillance de l’opération Sophia et contribue au financement de la formation des garde-côtes libyens.

Le sauvetage de vies humaines – tant dans les eaux libyennes qu’internationales – ne peut en aucun cas être délégué à des autorités criminelles et corrompues. Le Luxembourg, comme tout autre pays européen, ne peut apporter son soutien à des violations de droits humains ni les cautionner.

En conséquence, j´en appelle à votre haute autorité pour que le gouvernement prenne les mesures nécessaires afin que :

* ni le Luxembourg ni l’UE ne classe la Libye dans la liste des pays sûrs vers lesquels les réfugiés peuvent être reconduits ;
* le principe de non-refoulement soit pris en considération par tous les protagonistes en présence et que les personnes rescapées en Méditerranée ne soient plus jamais expulsées vers la Libye, mais acheminées désormais vers un port européen ;
* les organisations de sauvetage de la société civile puissent mener à bien leur travail sans entrave ;
* soient dûment sanctionnées les menaces, la mise en danger volontaire ainsi que le sabotage du travail des organisations humanitaires par les forces de sécurités libyennes ;
* toute coopération, quelle qu’en soit sa forme, avec les gardes côtes libyens soit suspendue ;
* tout soit mis en œuvre pour la fermeture immédiate des camps d´internement et qu´il y ait un partage plus équitable des réfugiés au sein de l’Union européenne.

En souhaitant connaître les suites que vous voudrez bien donner à ma requête, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre des affaires étrangères et européennes, à l´assurance de ma haute considération.

Nom, Prénom :

Adresse :

Signature